

La boîte de Pandore de la fraude fiscale se trouve-t-elle en Suisse ?

Rémy Meury (CS-POP)

Voici cinq ans, le scandale des « Panama papers » mettait en évidence l'organisation de l'évasion fiscale et du blanchiment de milliards de francs, d'euros ou de dollars. On pensait qu'un minimum de vérification fiscale, à défaut de pouvoir compter sur un rien de conscience citoyenne des fraudeurs en puissance découverts dans cette affaire, allait réduire cette perte de rentrées pour les collectivités publiques. Que nenni, l'utilisation de sociétés-écran est toujours plus développée dans notre pays, comme le démontrent les résultats d'une enquête journalistique qui ont mis en lumière l'affaire désignée « Pandora papers ». S'agit-il d'un nouveau scandale d'évasion fiscale ? C'est plutôt le scandale des « Panama papers » pérennisé.

Notre pays, malheureusement, se trouve à nouveau au centre de l'affaire. Son image est une nouvelle fois ternie à l'étranger. Mais alors que l'on s'interroge sur le rétablissement des finances des collectivités publiques après la pandémie et face aux effets réels cachés à l'époque de la RFFA, il apparaît comme une obligation morale de la part de la Confédération et des cantons de lutter avec énergie et conviction contre ce crime majeur, car il s'en prend à la qualité de vie de l'ensemble de la population, que constitue la fraude fiscale, organisée à grande échelle en Suisse. On sait que quelque 33'000 sociétés dépourvues de substance sont domiciliées dans les seuls cantons de Genève, du Tessin, de Zoug et de Fribourg. Même si la création de sociétés offshore n'est pas illégale en soi, les pratiques financières qu'elles développent sont plus que douteuses et méritent une attention particulière.

Le potentiel financier des recherches qui doivent être menées désormais, puisque l'on parle de plusieurs dizaines de milliards cachés au fisc par les opérations de ces sociétés fictives en Suisse, doit nous inciter à accentuer la traque de ces tricheurs. Notre groupe était intervenu en 2016 à propos des « Panama papers ». Il ne peut que soumettre une fois encore au Gouvernement des questions similaires à celles d'il y a cinq ans.

- 1. Quelle est l'appréciation politique du Gouvernement face à cette nouvelle fraude fiscale de grande ampleur, dans laquelle de nombreuses sociétés suisses sont impliquées ?**
- 2. Des enquêtes sont-elles menées, sont-elles toujours menées, serions-nous tentés de dire en raison de l'engagement du Gouvernement en 2016, dans le Jura par les autorités fiscales pour définir l'étendue du scandale dans notre canton ?**
- 3. Le cas échéant, et malgré l'acceptation d'une motion de réduction des effectifs déjà réalisée, clairement, le Gouvernement entend-il doter l'administration fiscale des ressources humaines nécessaires à ces investigations pouvant potentiellement rapporter gros ?**

Rémy Meury (CS-POP)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Christelle Baconat (Verts)

- Raphaël Breuleux (Verts)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Hanno Schmid (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

Intervention déposée officiellement le 27 octobre 2021

Documents annexés